



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

euro

Question écrite n° 32695

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le nouveau billet de 5 euros. Depuis début mai 2013, le billet de 5 euros nouvelle formule, réputé impossible à imiter, passe de main en main non sans provoquer parfois quelques crispations chez les commerçants ou chez les clients qui ne le connaissent pas encore. En effet, d'un côté, les détecteurs de faux billets des commerçants ne sont bien souvent pas encore à jour pour reconnaître cette nouvelle coupure et, de l'autre, les consommateurs semblent la plupart du temps découvrir l'existence de ce billet dont on a relativement peu parlé en amont de son lancement. Il souhaiterait savoir pourquoi le Gouvernement n'a pas jugé utile de préparer l'introduction de ce nouveau billet.

Texte de la réponse

La mise en circulation du nouveau billet de 5 euros a eu lieu le 2 mai 2013. Ce billet fait parti d'une nouvelle série baptisée « Europe » dont la mise en circulation se fera progressivement, sur plusieurs années. Les nouveaux billets coexisteront avec ceux de la première série. Ceux-ci seront retirés progressivement de la circulation avant de cesser définitivement d'avoir cours légal, à une date qui sera annoncée longtemps à l'avance. Toutefois, les billets de la première série conserveront leur valeur sans limite de temps et pourront être échangés à tout moment dans les banques centrales nationales (BCN) de l'Eurosystème. Il convient de préciser que pour familiariser le public avec la série « Europe », la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales de l'Eurosystème ont lancé une campagne d'information multicanal dans toute la zone euro au cours du premier semestre 2013. En France, la publicité qui a été faite sur ce nouveau billet a notamment été réalisée sur le site internet de la Banque de France : www.banque-france.fr et sur le site de l'administration française : www.service-public.fr Les services du ministère de l'économie et des finances resteront attentifs à la communication qui sera faite lors de l'introduction du prochain billet de 10 euros de cette nouvelle série « Europe ».

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32695

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7369

Réponse publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2828